

## DÉMANTÈLEMENT DE FRET SNCF : LA BOMBE CLIMATIQUE

*L'Alliance écologique et sociale publie une étude sur le risque de hausse du trafic routier que va engendrer le démantèlement de Fret SNCF enclenché par le gouvernement en mai dernier. En fonction des différentes hypothèses, ce serait entre 300 000 et 520 000 poids lourds supplémentaires sur les routes de France par an.*

Le gouvernement, par la voix de Clément Beaune, a présenté en mai dernier un plan dit de “discontinuité économique” en réponse à l’enquête approfondie de la Commission européenne contre de potentielles « aides d’État » illégales perçues par Fret SNCF. Ce plan prévoit, de fait, la liquidation de Fret SNCF et la cession de l’activité de trains dédiés à la concurrence.

L’Alliance écologique et sociale est un collectif regroupant des syndicats et associations environnementales (dont Les Amis de la Terre, Attac, la Confédération paysanne, FSU, Greenpeace France, Oxfam France et Solidaires). Elle publie une étude sur le risque de transfert du rail vers la route de certains trains entiers en cas de non-reprise de ces trains par les concurrents de Fret SNCF. **Les chiffres sont éloquentes : ce serait entre 300 000 et 525 000 poids lourds supplémentaires sur les routes par an. Ce qui représente entre 230 000 et 465 000 tonnes de CO2 additionnelles.**

En termes de marchandises transportées, les 23 trains entiers que le gouvernement impose à Fret SNCF de céder représentent 47% du total transporté. Autrement dit : près de la moitié des marchandises transportées devront être cédées au privé.

*“Jusqu’à un demi-million de poids lourds supplémentaires par an, on marche sur la tête. La transition écologique impose de mettre les camions sur des trains. Le gouvernement fait exactement l’inverse et déroule le tapis rouge aux poids lourds. Nous savions déjà que ce plan était précipité, mal ficelé et qu’il allait faire dérailler le fret ferroviaire en France. Nous savons maintenant que c’est aussi une folie climatique. En se pliant aux exigences de Bruxelles, Clément Beaune et le gouvernement portent une lourde responsabilité dans cette absurdité.”* Leïla Chaibi, eurodéputée la France insoumise

Leïla Chaibi est membre de la commission Transports et tourisme du Parlement européen. Elle avait rencontré en juin dernier Margrethe Vestager, commissaire européenne à la concurrence, chargée du dossier. Elle l’avait alors alerté sur le risque élevé de report modal. Un risque balayé d’un revers de main par la commissaire. Avec cette étude à l’appui, Mme Chaibi interpelle de nouveau la Commission européenne en pointant les conséquences bien concrètes de l’application aveugle des règles de la concurrence.